

6
AUT
2025

**Requêtes / Requêtes en autorisation de construire : demandes
préalables ou définitives soumises à la procédure d'étude de
l'impact sur l'environnement (DD, DP)**

Requête n° : DD/339875/1

Commune(s) et lieu(x) : Lancy, Chemin de Trèfle-Blanc

Requérant(e)(s) : Etat de Genève - M Simioni Sandro, Fondation des Parkings - M Zuber Damien

Mandataire : architect sa - M HERBERT Frank

Nature de l'ouvrage : Construction de deux patinoires avec restaurants et bouvettes, d'une garderie et d'un parking P+R - réaménagements routiers et du rebroussement de tramway - aménagement d'espaces publics - abattage et/ou élagage d'arbres hors forêt

Dérogation(s) demandée(s) : Art. 2, Loi générale sur les zones de développement; Art. 27, Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

Zone(s) de construction : 5-, D3-5, IA-, 3-, AG-

Parcelle(s) : Lancy (n° 1898, 1900, 1909, 1910, 2097, 2098, 2889, 4334, 4335, 4338, 4366, 4367, 4368, 4369, 4371, 4372, 4373, 4374, 4375, 4376, 4749, 4795, 4838, 4839), Plan-les-Ouates (n° 4749, 4750, 4751, 6680, 6681, 6687, 6986, 6987, 6988)

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève, Etat de Genève, DP cantonal

Abattage d'arbre : La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres. Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, au département du territoire, Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), rue des Battoirs 7, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h. Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au département du territoire, à l'office des autorisations de construire, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 4e étage (9 h-12 h). Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.